



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E116663

VALABLE JUSQU'AU 29/10/2025

ÉDITÉ LE 16/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 522280445

Siret : 522 280 445 00035

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0044985-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 10591759I-0004

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 10591759I-0004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2400

Raison sociale : CAP'CLIMAT

ZI DU PLESSIS BEUCHER
1 RUE DE LA GRANDE GARENNE
35220 CHATEAUBOURG

Téléphone : 02 99 69 33 61

Portable :

Site Internet : www.capclimat.fr

E-mail : secretariat@capclimat.fr

Responsabilité légale :
BENARD LAURENT GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	08/11/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	08/12/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	16/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/12/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	26/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	08/12/2023
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	06/12/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	08/11/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	08/12/2023
o Ventilation mécanique	26/11/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.